

A l'initiative de la CGT et SUD, les personnels de la Drac Champagne-Ardenne se sont réunis le 13 juillet 2011 et rappellent une fois encore que la situation se dégrade sur tous les fronts :

- **pour les personnels travaillant sur Chorus**, malgré leur investissement, la pression est insupportable et il n'est pas acceptable que la mise en application de ce système leur soit aux dépens de leur santé. Quant aux autres agents, ils sont tous directement ou indirectement concernés. Le système est extrêmement chrono-phages, lourd et laborieux, si bien que, par exemple, de nombreuses commandes sont en attente, etc. Le personnel mis sur Chorus a été enlevé aux autres services, qui sont déjà fortement handicapés par la perte de postes. Tout le fonctionnement de la Drac est mis en cause, sans parler de la perte d'image en région à cause de multiples dysfonctionnements.
- **En matière de personnels**, on constate une diminution régulière des effectifs. Le plafond d'emplois baisse et s'avère de plus en plus fictif. En effet, les postes disponibles ne le sont pas réellement ou il n'existe aucune possibilité de les pourvoir (absence de concours, par ex.). L'objectif est bien de diminuer le personnel encore plus rapidement que ce plafond d'emplois.
- **en matière immobilière**, il s'agit de bien plus qu'un simple regroupement de services en vue de gagner de l'espace. Pour les Staps, les préfets de département décident seuls - sans même en informer le Drac - d'intégrer ces services à la préfecture. Très curieusement, au niveau régional, c'est le SGAR, service préfectoral qui récupère les locaux de la Drac, au détriment des services de la Drac. Si l'objectif était de ne plus avoir de Ministère de la Culture en région, on n'aurait pas fait autrement.
- **Ces regroupements immobiliers ont été décidés** sans que les locaux et les conséquences d'une telle décision n'aient été sérieusement étudiées. A la Drac, il n'y a toujours pas de solution de parking pour ce nouveau personnel. L'accessibilité à la documentation, les conditions de travail des agents qui en assurent la gestion et l'accueil du public ne sont plus considérés comme importants. Suite aux restructurations envisagées, plusieurs personnels vont être privés d'éclairage naturel.

Quant aux **arguments financiers invoqués** pour ce plan immobilier, ils n'ont plus aucune crédibilité. Ce qui devait « rapporter » de l'argent, par la vente ou les « loyers économisés » n'est rien par rapport aux investissements nécessaires. Au fur à mesure de l'avancement des projets, les budgets explosent. Pour le STAP de l'Aube, la différence entre l'investissement récent de la Drac (achat et travaux) et le prix de vente attendu est un véritable scandale en terme de finances publiques. Pour la Drac, le ministère de la Culture avait investi récemment plusieurs millions d'euros pour installer une partie de ses services dans des locaux fonctionnels et adaptés à leurs missions. Ces mêmes locaux vont être cédés au SGAR et la Drac va devoir réinstaller à grands frais et dans des conditions de travail très dégradées une partie de ces mêmes services.

Le 13 juillet 2011